



## Protocole COVID-19 en cas d'accident/blessure

Chaque club/entraîneur doit avoir une procédure en cas d'accident ou de blessures. Cette procédure doit inclure les éléments suivants.

### Matériels nécessaires :

- Avoir accès à une trousse de premiers soins
- S'assurer d'avoir à proximité de la trousse un nombre suffisant de gants, de masques de procédure (chirurgicaux), une protection oculaire et de la solution hydroalcoolique.

### Mesures de prévention en cas d'intervention auprès d'un blessé :

- Le secouriste doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne blessée, si c'est possible, et celle des autres athlètes/entraîneurs ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels ou respecter des règles de sécurité afin d'assurer sa sécurité et celle des autres.
- Lorsque cela est possible, garder une distance minimale de deux mètres avec la personne.

### Si une intervention à moins de deux mètres est nécessaire :

- Interventions générales
  - Limiter le nombre de personnes dans la pièce/lieu aux seules personnes nécessaires à l'intervention.
  - Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique avant et après l'intervention (si le secouriste doit porter des gants, celui-ci doit se laver les mains avant de les installer et dès qu'il les a retirés).
  - Éviter de toucher les objets et les surfaces de travail qui ont pu être contaminés.

### Avant de s'approcher à moins de deux mètres de la personne à secourir, compte tenu de l'imprévisibilité et de l'urgence de la situation :

- Le secouriste met des gants, un masque de procédure (chirurgical) et une protection oculaire (lunettes de sécurité ou visière).
- Si possible, la personne visée par les secours et soins met un masque s'il a des symptômes respiratoires.
- Si la victime est inconsciente, évaluer sa situation afin de s'assurer que le masque ne nuise pas à sa condition. Le masque ne doit donc pas être mis de façon systématique. Dans le doute s'abstenir.
- Prévenir rapidement les services préhospitaliers d'urgence. Les aviser si la situation comporte des dangers et si la personne présente des symptômes respiratoires.

### **Après l'intervention auprès du blessé :**

- S'assurer de nettoyer et désinfecter les objets et les surfaces de travail qui ont pu être contaminés avec les produits habituellement utilisés.
- Retirer les gants et les jeter après usage dans un sac fermé hermétiquement. Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique.
- Retirer la protection oculaire, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique.
- Retirer le masque en le prenant par les élastiques sans toucher au papier et le jeter après usage dans un sac fermé hermétiquement et terminer en se lavant les mains avec une solution hydroalcoolique.
- Désinfecter l'équipement de protection individuelle réutilisable ainsi que l'endroit où celui-ci a été déposé en attendant la désinfection (ex. : protection oculaire ou visière) avec un produit adapté à l'équipement.
- Jeter le sac dans lequel se trouvent les gants et le masque.
- Veiller au lavage des mains avec de l'eau et du savon (savonner minimalement 20 secondes avant de rincer) ou utiliser une solution hydroalcoolique après l'intervention.
- Inscrire cet événement dans le registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours.

Source : Institut National de Santé Publique du Québec